

Nouvelle signalisation

Laissez-vous guider



Les élus municipaux, parce qu'ils souhaitent faciliter les déplacements dans la ville et valoriser équipements publics, sites touristiques, commerces et artisanats, ont décidé de reprendre totalement la signalisation dans la ville.

Les nouveaux panneaux à vocation touristique sont en place depuis avril dernier. La signalétique commerciale est en cours. Tout sera prêt pour la saison. Et il sera possible alors de supprimer publicités et affichages illégaux.



Dossier

La ville affiche clarté et cohérence



Pour répondre aux attentes exprimées pour leur cheminement dans la ville, les élus ont mis en œuvre la signalisation directionnelle, touristique et économique. Une première phase, portant sur la signalisation des quartiers et des parkings, est opérée. Une seconde phase est en cours pour...

➔ Première étape terminée

Depuis avril dernier, une nouvelle signalisation directionnelle, touristique et économique jalonne les rues de la cité marine. Elle a été mise en œuvre par la société Signature.

Dès 2005, le cabinet spécialisé "Guidage et Découvertes" avait posé un diagnostic et réalisé une étude de faisabilité. Le cabinet "Egis" avait ensuite accompagné le travail de la commission municipale Tourisme et Commerce pilotée par Michel Roques.
Coût : 300 000 € HT

➔ Affichage municipal

Initiée par Nelly Bétaïlle, adjointe "Culture, communication et Patrimoine", une réflexion globale est en cours sur l'affichage municipal. Les élus souhaitent mieux vous informer des événements et manifestations organisés ou soutenus par la commune.

Deux types de signalisation

1 - Le jalonnement directionnel

Panneaux traditionnels pour orienter l'ensemble des usagers circulant sur un aménagement routier.



2 - Le Système d'Information Locale (SIL)

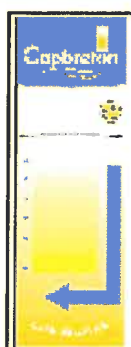
• La signalisation touristique et d'intérêt local

Micro-signalisation posée sur des doubles mâts pour indiquer les activités commerciales liées au tourisme (hébergement, restauration, activités sportives et de loisirs, produits du terroir) non prises en compte par la signalisation directionnelle (fond vert : campings ; fond bleu : hôtels et résidences ; fond beige : services).



• D'un quartier à l'autre

Le périmètre des quartiers est délimité par des panneaux fond noir et lettrage blanc. Le centre-ville reste à équiper.



• La signalétique commerciale

Pour indiquer les commerces et artisans pérennes et saisonniers, pour renseigner et guider automobilistes et piétons, six types de totems seront mis en place avant le démarrage de la saison.

érence

par les usagers de la route et améliorer les capbretonnais ont mis en œuvre une refonte esthétique, économique et commerciale. La signalisation directionnelle d'intérêt local, rationalisée depuis avril dernier, va permettre de signaler commerces et artisans.

Choix et repérages

Depuis juin dernier, les élus (majorité et opposition) de la commission "Tourisme et commerce" et les services techniques, en concertation avec les représentants des professions concernées, recensent, classent, repèrent... Désormais, tout est prêt pour mettre en œuvre la nouvelle signalétique commerciale.

Louissette Roques, élue déléguée "Commerce et artisanat" suit particulièrement le dossier, en lien avec Michel Roques, délégué "Développement touristique et promotion de la station" et Président de l'Office de Tourisme.

Les travaux de la commission ont consisté à délimiter des secteurs à mentionner, sélectionner des informations utiles, les décliner en fonction du public visé (piétons, automobilistes) et des lieux avant de définir l'emplacement des totems**.

L'entreprise chargée de la réalisation (marché attribué mi-janvier, après le bouclage du bulletin) a trois mois pour exécuter sa mission. La signalétique commerciale sera donc en place avant la saison.

Coût estimatif 90 000 € HT

**Boulevard des Cigales, gare, rives du Boudigau, port, plage, Notre-Dame, Pêcherie, zone artisanale, centre-ville, complexe sportif, La Roue (du nom de l'ancienne plage).*

***Même type de mobilier urbain que pour la première tranche, système évolutif et modulable pour assurer les nécessaires mises à jour.*

→ Faire disparaître la publicité illégale

Michel Amiel, adjoint au maire en charge de l'urbanisme, explique la démarche municipale.



M. A. - "La commune réalise un effort conséquent pour assurer une signalisation réglementaire exhaustive et de qualité. L'objectif est bien sûr d'offrir un cheminement plus aisé à tous ceux qui circulent dans notre ville. Mais il s'agit aussi de faire disparaître la signalisation commerciale et

la publicité illégale, implantées notamment en entrée d'agglomération.

Nous sommes en effet confrontés à une prolifération de ces panneaux publicitaires particulièrement nuisibles pour l'environnement. Parce que notre commune est située dans le périmètre inscrit des Étangs Landais Sud, les dispositions du Code de l'environnement lui assurent une certaine protection.

Cela veut dire que dès que la nouvelle signalisation sera en place, les services compétents (DDE et Services techniques municipaux) pourront recenser les panneaux illégaux et mettre leurs propriétaires en demeure de procéder à leur enlèvement".



Les nuisances visuelles en entrée de ville sont amenées à disparaître

Le changement par l'exemple

Deux exemples : le panneau de la zone artisanale, obsolète depuis l'extension, sera remplacé par trois panneaux (un à chaque entrée de la zone) comportant un plan.

Une signalisation particulière sera mise en place dans l'enceinte du complexe sportif (conciergerie, dojo, école de cirque, terrain de rugby, de foot, piste d'athlétisme...).

Signalétique de la zone artisanale : l'ancienne (à droite) et la nouvelle, plus claire (à gauche)

